



LE SOMMET

JUIN 2022



CONSEIL MUNICIPAL



MÉLANIE ROYER-COUTURE

Mairesse

581 984-4313

sflnmaire21@icloud.com



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



CAMILLE NADEAU

Conseillère district #1

418 929-6006

camillefnadeau@gmail.com



ERIC ENNIS

Conseiller district #2

418 951-4835

sfndistrict2@icloud.com



STÉPHANE RACINE

Conseiller district #3

418 570-4691

sfndistrict3@icloud.com



VINCENT VILLEMURE

Conseiller district #4

418 473-9484

sfndistrict4@icloud.com



MARC MAGNY

Conseiller district #5

418 569-8228

sfndistrict5@icloud.com



CLAUDE LECLERC

Conseiller district #6

418 446-0798

sfndistrict6@icloud.com

HÔTEL DE VILLE (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489

info@saintferreollesneiges.qc.ca www.saintferreollesneiges.qc.ca

Ève-Marie Bouchard (secrétariat)

info@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larouche (taxation)

taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

Gabrielle Leclerc (responsable de la programmation et des événements)

loisirs@sainttitedescaps.com

Benoît Cloutier (directeur des travaux publics)

voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Pouliot (directeur des loisirs et de la culture)

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Leith (secrétaire-trésorier)

tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

François Drouin (directeur général)

directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

SERVICE D'URBANISME

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

Simon Demers (directeur de l'urbanisme)

dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Amélie Bertaine (inspectrice en bâtiment)

inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

Mélanie Bérubé (inspectrice en bâtiment)

batiment@saintferreollesneiges.qc.ca

SOMMAIRE

2	Conseil municipal	7	Échos de la MRC
3	Bon à savoir	8	Loisirs
4	Rubrique de la mairesse	9	Près de chez vous
5	Vie Municipale en bref	17	Vie paroissiale
7	Urbanisme	18	Bibliothèque

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire des séances ordinaires :

4 juillet, 19 h 30, 1^{er} août, 19 h 30

6 septembre, 19 h 30

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaire des séances régulières :

19 juillet, 18 h 30

(dépôt des documents avant le 12 juillet)

23 août, 18 h 30

(dépôt des documents avant le 16 août)

20 septembre, 18 h 30

(dépôt des documents avant le 13 septembre)



BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture :

Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi : de 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

LE SOMMET

Conception, mise en page
et impression (1975 exemplaires)
Imprimerie Blouin Inc.

Responsable du journal

Martin Pouliot
directeur des loisirs et de la culture
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Rawpixel,
Pixabay et gracieuseté

NOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.

TRAVAUX PUBLICS

Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau,
pour toute urgence relative aux travaux
publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un
refoulement d'égout ou un arbre tombé,
vous pouvez composer le 418 826-3350.



ÉCOCENTRE (4054, avenue Royale)

Vendredi : de 9 h 00 à 17 h 00

Samedi : de 9 h 00 à 17 h 00

ESPACE TROC'DON!

Heures d'ouverture :

Mardi : de 17 h 00 à 19 h 00

Mercredi : de 17 h 00 à 19 h 00

Samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

Dimanche : de 13 h 00 à 16 h 00

MAISON DES JEUNES LA ZONE

Lundi : de 18 h à 21 h

Mercredi : de 17 h à 21 h

COLLECTE DES ORDURES

Toutes les semaines

Secteur ouest : les lundis

Secteur est : les mercredis

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Un lundi sur deux :

11 juillet – 25 juillet

8 août – 22 août

5 septembre – 19 septembre

NUMÉROS UTILES



Aide chez-soi Orléans :

418 664-2222

Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501

Association Bénévole Côte-de-Beaupré :

418 827-8780

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune :

1 877 346-6763

Bureau de poste : 418 827-4116

Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré :

418 827-3768

Cercle de Fermières : 418 928-2430

CLSC (Beaupré) : 418 827-5241

Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253

Développement Côte-de-Beaupré :

418 827-5256

École Caps-des-Neiges :

418 821-8055

École de peinture Marie Tardif :

418 826-0548

École de karaté Luc Paquette :

418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :

418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :

418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :

418 824-3444

Office municipal d'habitation :

418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :

418 827-4561

Ressources familiales

Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :

info@ecolemusiquebeaupre.com

RUBRIQUE DE LA MAIRESSE

Bonjour à tous!

L'été est à nos portes et apporte avec elle un vent de fraîcheur dans notre belle municipalité. Avec la levée du port du masque étant entré en vigueur le 14 mai dernier, nous pouvons penser que nous sommes bel et bien en train de traverser le dernier droit de cette pandémie.

Vous avez en effet pu constater que les travaux de la réfection de la toiture du centre communautaire abritant la bibliothèque vont de bon train (ou sont terminés à l'heure où vous lisez ces lignes). Tel qu'annoncé dans mon précédent billet (voir Le Sommet de Mars), la Municipalité a reçu une subvention initiale de la part du Programme d'aide au développement des infrastructures culturelles pour la rénovation majeure du bâtiment. À celle-ci s'est ajouté 225 000 \$ provenant du Fonds de développement régional. Nous sommes très heureux de cette nouvelle. Les travaux devraient débiter au courant de l'an prochain.

Le 26 avril dernier, les membres du conseil et moi-même avons eu le privilège de participer à l'inauguration du tout nouveau Saint-Fé Café dont les locaux se trouvent à même le Presbytère. Si vous n'avez pas eu encore l'occasion de le visiter, je vous invite à le faire! Plusieurs citoyens ainsi que des acteurs du milieu étaient présents. Ce fut un beau succès. Merci encore aux initiatrices de ce projet de contribuer au rayonnement de notre municipalité.

Une mobilisation citoyenne n'est pas passée inaperçue au cours du printemps avec l'organisation de l'accueil de familles ukrainiennes sur notre territoire. Vous pouvez être fiers de vous tous autant que vous êtes pour votre générosité en termes de temps, matériel et

monétaire. La Municipalité quant à elle, a décidé de contribuer par le biais de l'OBNL Entraid'Don! en bonifiant notre don annuel à cet organisme de proximité qui sera en mesure de répondre autant aux besoins soulevés par ces nouveaux arrivants que nos citoyens actuels.

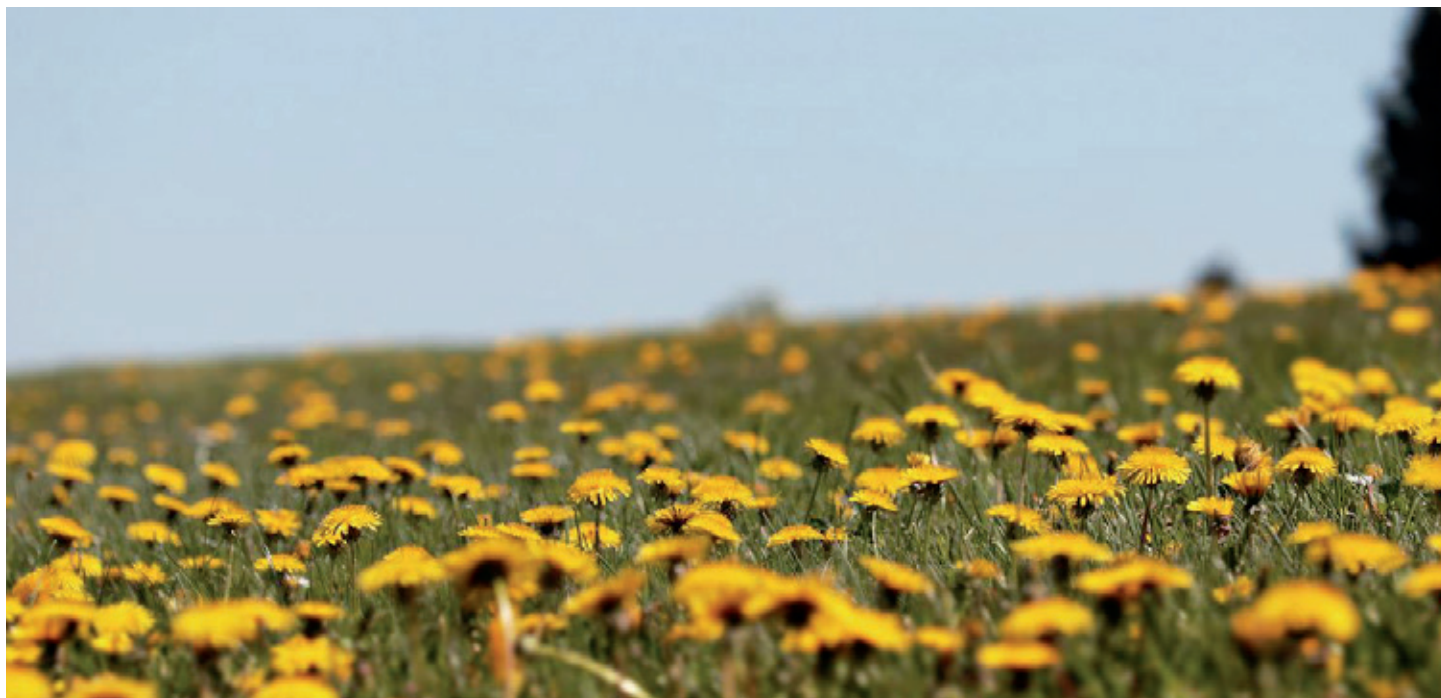
Le comité consultatif en environnement a été créé et les membres entérinés par résolution. Vous avez été nombreux à nous faire part de votre intérêt et nous vous en remercions. Une première rencontre a déjà eu lieu. Nous sommes très motivés en tant que conseil par ce nouvel apport citoyen.

Vous avez sans doute pris connaissance d'un nouveau mouvement de plus en plus populaire au Québec: «Mai sans tondeuse» ou encore «Défi pissenlit». Nous avons décidé, nous aussi, de promouvoir cette initiative dans l'infolettre du 13 mai dernier. Chaque action environnementale compte!

Le Marché public sera de retour cette année et précédé de l'activité de «la Grande journée des petits entrepreneurs» qui a eu lieu le 4 juin dernier. Merci à tous ceux qui ont participé et encouragé cette initiative locale.

Enfin, je souhaite vous rappeler de prendre le temps de vous reposer, de vous ressourcer et surtout... de vous amuser! Bonnes vacances estivales et au plaisir de se croiser au courant de l'été.

Mélanie Royer-Couture
Mairesse



ACTIVITÉ HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le 24 avril dernier, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges a célébré ses bénévoles afin de remercier les gens qui prennent le temps de rendre service et qui contribuent ainsi à améliorer la qualité de vie de la communauté.

La Municipalité a tenu à souligner la solidarité et l'engagement des bénévoles en leur offrant un brunch au Delta Hotels, Mont-Sainte-Anne. Plus de 100 personnes ont participé à cette activité.

Merci à tous ces gens de cœur pour leur implication!



FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOCENTRE

Les heures d'ouverture sont :

Vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 et samedi de 9 h 00 à 17 h 00.

Seuls les propriétaires de bâtiments ou résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges ont le droit d'apporter des matières au site.

Une preuve de résidence (permis de conduire) ou de propriété (compte de taxes) pourra être exigée par le responsable du site.

Un total de 3 m³ est accordé par adresse (propriétaire et/ou locataire) par année. Le volume est estimé sur place par le responsable. Un montant de 10,00 \$ du mètre cube excédentaire est facturé.

Les matières doivent être triées par les citoyens. Ceux qui ne le feront pas seront refusés et redirigés vers le site d'enfouissement de Saint-Tite-des-Caps.

Aucun voyage commercial n'est accepté.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

Construction :

Armoires de cuisine et salle de bain, béton, brique et mortier, bois, fibre de verre, tuyaux abs, pvc, contre-plaqué, panneau aggloméré, mousse isolante, fenêtre complète, vitre, volet de fenêtre, clôture, laine minérale, isolation, lavabo mural, pharmacie, urinoir, margelle, toilette, bain, lavabo, abreuvoir commercial, papier couverture (bardeau), revêtement extérieur, planche de bois (avec ou sans clous), porcelaine, céramique.

Végétaux :

Bambou, branche d'arbre et produit d'émondage, tronc, souche, arbre entier, sapin de Noël.

Métaux :

Amplificateur, jeux vidéo, téléphone, chauffage à l'eau chaude, radiateur eau chaude, four micro-ondes, hotte, lave-vaisselle, télévision, lit, bijoux, bureau, matelas, sommier, vêtement, outil, pièce d'auto, pneu automobile (entre 7 et 22 pouces), jante, luminaire, poêle à bois, porte coupe-feu, acier, air climatisé, porte (intérieure, extérieure, patio), frigidaire, congélateur, répondeur ventilateur, vélo.

Carton, papier, verre :

Journal, revue, boîte, photo, verre, bloc de verre, chaudière plastique.

Articles ménagers :

Luminaire halogène, set de cuisine, vaisselier, vaisselle propre, divan, rideaux et décoration, vêtement, tapis, jouet, livre, article de sport.

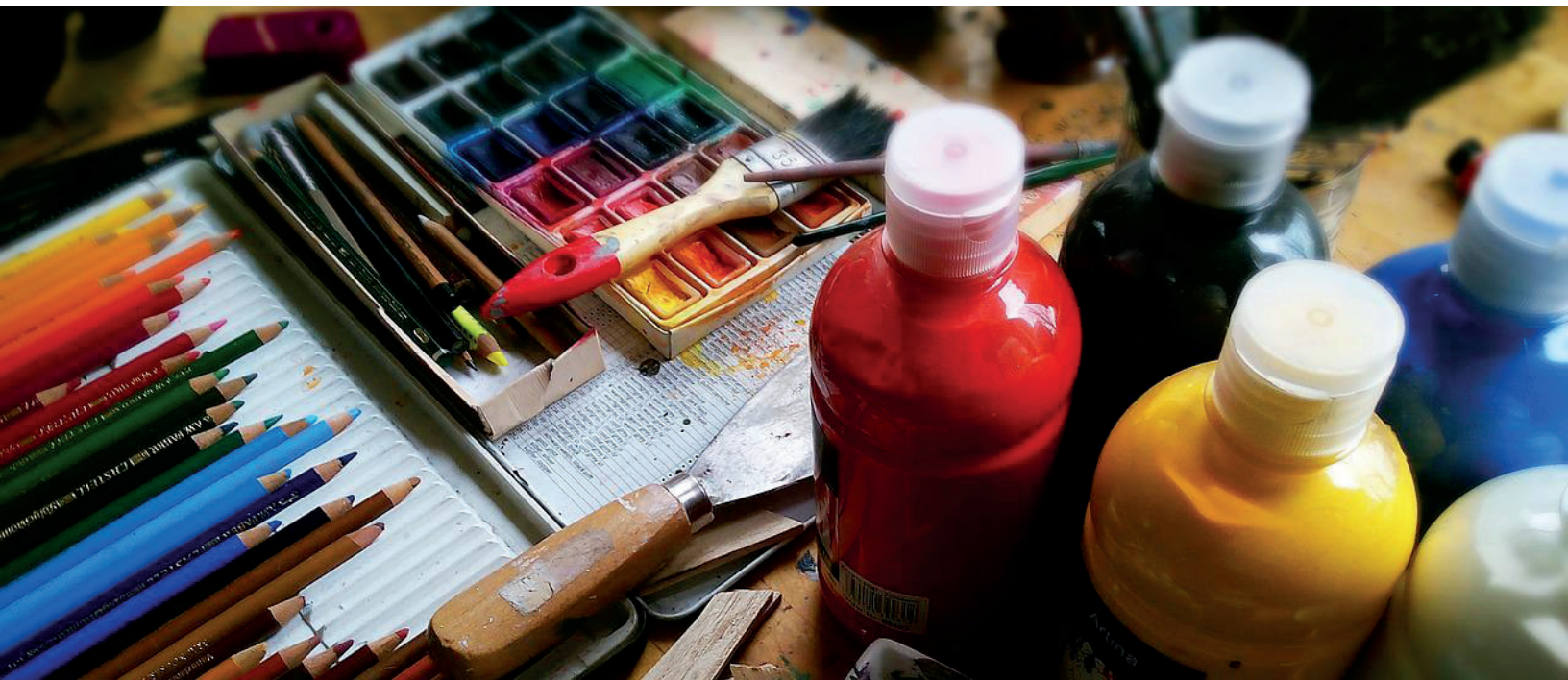
RDD :

Antigel, batterie d'automobile, cire à meuble, nettoyant à four, combustible à fondue, colorant capillaire, dissolvant vernis à ongles, décapant peinture alkyde, détachant, détersif, eau javel, colle base de solvant.

Matières refusées :

Ordures ménagères, déchets de table, carcasses d'animaux, déchet radioactif ou biomédical, produit explosif, cyanure, armes et munitions, terre contaminée, bouteille de gaz autre que propane, feux de bengale, véhicule automobile, plexiglas, imperméabilisant.

CONCOURS D'ŒUVRES D'ART



DESTINÉ À QUI?

Ce concours est destiné aux artistes du domaine des arts visuels qui résident de façon permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

OBJECTIFS

- Encourager les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges qui évoluent dans les arts visuels en faisant l'acquisition de certaines de leurs œuvres;
- Permettre à la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges de faire l'acquisition d'une collection d'œuvres d'art créées par des artistes locaux;
- Faire connaître les artistes locaux à l'ensemble de la population de Saint-Ferréol-les-Neiges et de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

CONDITIONS

L'ARTISTE DOIT :

- Avoir son adresse permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;
- Posséder un minimum de dix œuvres permettant au jury de choisir une ou plusieurs œuvres;
- Proposer au jury ses créations seulement. Aucune reproduction n'est acceptée;
- Céder tous ses droits sur l'œuvre ou les œuvres acquises par la Municipalité afin que cette dernière puisse s'en servir pour ses

publications. Bien entendu, la Municipalité s'engage à indiquer le nom de l'artiste de chacune des œuvres qu'elle utilisera à des fins de promotion.

MÉCANISME D'AIDE

Chaque année, la Municipalité prévoit un montant maximum de 750 \$ pour faire l'acquisition d'une ou de plusieurs œuvres d'art dans le cadre de son programme d'achat d'œuvres d'art.

Pour participer, les artistes de Saint-Ferréol-les-Neiges doivent remplir le formulaire prévu à cette fin au <https://cdn.gestionweblex.ca/files/SoK0CvApHn> avant le 29 juillet 2022. Après le dépôt du formulaire de participation par l'artiste, le jury vérifiera si les conditions sont remplies et déposera un coupon de participation dans une boîte pour le tirage au sort. C'est donc le hasard qui déterminera l'artiste qui pourra présenter ses œuvres au jury. L'artiste sélectionné l'année passée sera retiré de la boîte de tirage, sauf s'il est le seul à participer au concours.

Le jury, formé de trois personnes (un ou une membre du conseil municipal, un ou une fonctionnaire de la Municipalité et la responsable de la bibliothèque municipale), se rendra à l'atelier de l'artiste pour procéder à l'achat.

Après l'achat d'une ou de plusieurs œuvres, l'artiste devra remettre une facture à la Municipalité afin que celle-ci puisse faire parvenir son versement. En ce qui concerne les toiles, elles devront être présentées sans encadrement.

DÉLAI DE DÉLIVRANCE D'UN PERMIS

Veuillez noter que les délais liés à l'étude et à la délivrance d'un permis peuvent varier. Il est fortement recommandé de faire la demande d'un permis à l'avance et d'accompagner celle-ci de tous les éléments essentiels requis.

CONTENEURS INTERDITS

Nous vous rappelons que l'emploi, comme bâtiment principal ou accessoire, d'un conteneur est interdit sur le territoire de la municipalité. Cependant, lors de la réalisation de travaux pour constructions neuves, agrandissements ou rénovations majeures, autorisés par la Municipalité, l'utilisation d'un conteneur, localisé uniquement sur le terrain concerné, est autorisée. Des inspections seront réalisées au courant des prochains jours.

ÉCHOS DE LA MRC

FÉVRIER

Un montant maximal de 165 000 \$ pris à même le Fonds de développement régional est versé à Développement Côte-de-Beaupré pour maintenir la gratuité du service de transport collectif PLU mobile sur la Côte-de-Beaupré jusqu'à la fin 2022.

MARS

La MRC a adopté le règlement #215 ayant pour objet d'amender le règlement #198 pour reporter la date de la vente d'un immeuble pour défaut de paiement de taxes au 10 novembre 2022.

Un mandat a été octroyé à l'OBV Charlevoix Montmorency pour déterminer les milieux humides et hydriques présentant un intérêt et d'établir ceux qui doivent être restaurés en priorité.

Une demande a été adressée au gouvernement du Québec de prendre les mesures appropriées afin d'exiger et d'appuyer financièrement la modernisation des installations de l'ensemble de la destination du Mont-Sainte-Anne, et qu'à défaut de pouvoir mettre en œuvre ces mesures, que le gouvernement du Québec confie à la MRC ses propriétés au Mont-Sainte-Anne afin que celle-ci puisse agir et mettre en œuvre, en partenariat avec le gouvernement un solide projet de développement régional.

Une demande a également été adressée au gouvernement d'exiger que la Sépaq n'autorise aucune vente de ses terrains au Mont-Sainte-Anne, le temps que les décisions sur le futur du site soient prises en concertation avec la MRC et les municipalités

impliquées, conformément à leurs planifications locales ainsi qu'à la planification d'aménagement et de développement durable de la MRC. Cette préoccupation touche particulièrement les terrains situés dans le secteur Est, dit du rang St-Julien.

Trois priorités communes ont été identifiées par le Conseil de la MRC en matière de sécurité publique :

- Surveillance accrue des policiers en dehors de la route 138;
- Surveillance à l'arrêt des autobus scolaires;
- Rencontre plus fréquente des parrains ou marraines de la SQ avec les maires.

AVRIL

La MRC s'est engagée à verser un montant maximal de 225 000 \$ réparti sur 2 ans (2022 et 2023) pour le réaménagement du projet de Réaménagement de la bibliothèque municipale Aux Sources. Ce montant sera pris à même le fonds Est du Fonds de développement régional.

N.B. Les procès-verbaux de la MRC de La Côte-de-Beaupré sont disponibles sur son site Web, au www.mrcotedebeaupre.com. Les décisions que nous rapportons sont celles qui touchent plus particulièrement le territoire ou les résidents de Saint-Ferréol-les-Neiges.

RENDEZ-VOUS TENNIS : DOUBLE MIXTE

À compter du 6 juin prochain et pendant tout l'été, les terrains de tennis, situés dans Le Faubourg Olympique, accueilleront les duos désireux de jouer en double mixte. L'objectif est simple: permettre à un maximum de personnes de jouer.

L'événement se répétera chaque lundi, de 19 h à 21 h.

Aucune réservation n'est nécessaire. Il n'est également pas nécessaire de convenir de jouer avec un autre duo, il ne suffit que de vous présenter avec un(e) partenaire. Le temps de jeux ainsi que les équipes seront définis sur place, à la bonne franquette. Si l'activité s'avère « très très » populaire, un terrain sera réservé pour ceux qui jouent des parties, l'autre pour ceux qui ne veulent qu'échanger des balles. La durée des plages de jeux sera alors de 20 minutes. Une fois son tour terminé, on peut se replacer dans la file d'attente afin de jouer à nouveau avec un autre duo, ce qui ne saurait tarder. Avec ce scénario, nous pourrions accueillir jusqu'à 48 personnes. Un beau groupe!

Vous pouvez vous présenter dès 18 h 45, chaque lundi d'été, dès le 6 juin prochain.





Marché public
DE SAINT-FERRÉOL LES-NEIGES

Tous les dimanches de 12h30 à 16h30
du 3 juillet au 9 octobre 2022
dans la cour de l'église (3432, avenue Royale)





LE SAINT-FÉ CAFÉ

UN LIEU COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL
AU CŒUR DU VILLAGE!

C'est avec fierté que l'organisme Entraid'Don! vous présente son nouveau café!

Grâce à un financement obtenu du programme fédéral Nouveaux Horizons, LE SAINT-FÉ CAFÉ offre un lieu de rassemblement, de partage et d'acquisition de connaissances aux citoyens de tous âges. Il a comme objectif de favoriser les liens sociaux, de briser l'isolement des personnes seules et d'égayer le quotidien en favorisant des rencontres intergénérationnelles enrichissantes avec des gens de notre communauté! Le café se veut un lieu d'accueil pour les aînés et accorde une grande place aux activités intergénérationnelles afin de créer un milieu dynamique et inclusif.

Le café est situé dans l'ancien presbytère au cœur du village de Saint-Ferréol-les-Neiges (3432, avenue Royale) qui a été transformé en espace communautaire par la Municipalité. Les heures d'ouverture sont les mardis et jeudis, de 13 h 30 à 16 h 30 et le vendredi, lors des activités thématiques.

Une animatrice communautaire a d'ailleurs été récemment embauchée pour accueillir les gens, développer et animer les activités. Les citoyens sont invités à venir prendre un café entre amis, jaser, jouer à des jeux ou profiter d'un lieu convivial pour le télétravail les mardis et jeudis. Des activités thématiques sont offertes, certains vendredis,

selon les intérêts des participants : conférences, formations, ateliers divers, jeux de société, arts, etc.

Surveillez la programmation sur notre page Facebook @lesaintfecafe et dans l'infolettre de la municipalité! L'offre d'activités et heures d'ouverture seront bonifiées au cours des prochains mois.

Au plaisir de vous rencontrer au Café !!

Entraid'Don! a comme mission de créer des initiatives qui favorisent l'entraide entre les citoyens pour venir en aide aux personnes qui peuvent rencontrer des difficultés d'ordre social, matériel et financier, de lutter contre l'appauvrissement et l'exclusion sociale.

Outre Le Saint-Fé Café, Entraid'Don! compte parmi ses services le comptoir d'échange de biens l'Espace Troc' Don, l'organisation de bazars sportifs gratuits, du soutien pour les fournitures scolaires et de l'aide alimentaire d'urgence pour citoyens et citoyennes de la municipalité.



LES FERMIERES DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES TOUJOURS ACTIVES DANS LEUR MILIEU!



Eh oui, l'engouement pour les arts textiles s'est répandu pendant la période de restrictions liées à la pandémie, et c'est tant mieux! De

nouveaux résidents, attirés par la vie en campagne, découvrent la créativité, l'enthousiasme et le désir de partager les connaissances traditionnelles des plus aînés. Plus les jeunes et les moins jeunes fréquentent le Cercle de Saint-Ferréol-les-Neiges, qui se démarque dans la région pour la qualité de ses œuvres, plus l'offre de transfert de connaissances est variée et plus l'accessibilité à de l'équipement récent et diversifié devient possible.

L'espoir d'un atelier plus vaste et bien équipé, qui permettra d'offrir à la population de Saint-Ferréol et de la région une contribution encore plus active à la vie sociale du milieu, semble en voie de se concrétiser grâce à la collaboration de nos élus municipaux. De plus, le Cercle de Saint-Ferréol a obtenu l'approbation d'une deuxième subvention du Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés. Ils seront en mesure de poursuivre leur mission de transfert de connaissances en arts textiles, d'augmenter la participation des aînés à la vie sociale du milieu et de participer ainsi au mieux-être des familles de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Réunir jeunes et moins jeunes grâce à des projets concrets est une source d'inspiration pour l'un et l'autre. Partage et fierté, toujours bienfaisants pour l'être humain, peu importe l'âge!

Veuillez noter que les Ateliers libres de Lili se poursuivent durant l'été, les lundis soir à 19 h (sauf les lundis de réunions des Fermières 3^e lundi du mois) au sous-sol du 33, rue de l'Église!

Lili vous attend pour du dépannage, des conseils ou une jasette autour de vos projets textiles, vos tricotés, etc.

Si vous désirez rejoindre le Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges veuillez contacter Claire Michaud au 418-928-2430 ou par courriel à cfqstferreollesneiges@gmail.com

Bienvenue à tous!



Photo :
Mme Catherine Paré,
collaboratrice du projet,
Mme Véronique Vézina
de Ressources familiales
Côte-de-Beaupré et
Mme Lise Papineau,
responsable du projet.



PROJET DE COUTURE MAI 2022

Le Cercle de Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges a remis à l'organisme "Ressources familiales Côte-de-Beaupré" une vingtaine de tabliers de bricolage pour les enfants. Les petits tabliers serviront aux enfants fréquentant la halte-garderie communautaire de l'organisme qui accorde une attention particulière aux plus vulnérables.

La collaboration du Cercle de Fermières avec cet organisme communautaire s'inscrit dans le cadre du projet de couture pour aider les familles de la région.

*Un bel
exemple d'entraide entre
les organismes impliqués
dans leur communauté!*

La démarche Ensemble Développons la Côte: Agir ensemble pour la qualité de vie des citoyens!

Collectivement, avec nos partenaires ainsi qu'avec les citoyens de notre milieu, notre mission est d'avoir une meilleure vision globale des besoins, de poser des actions concrètes pour ainsi améliorer la qualité de vie des résidents de la Côte-de-Beaupré.

Suite à un travail de consultation, le comité de pilotage et les partenaires de la démarche travaillent ensemble sur quatre grands enjeux de notre territoire identifiés et priorisés : la mobilité, l'habitation, la communauté nourricière et le développement de l'enfant et la réussite éducative.



Initiatives en cours

- Distribution d'un répertoire qui regroupe des programmations de camps d'été spécialisés de notre territoire afin de favoriser la participation citoyenne, mais surtout de rassembler à nouveau les services des loisirs de nos municipalités autour d'un objectif commun
- L'obtention d'un financement pour les HLM afin de faciliter les activités et les événements rassembleurs
- Notre projet-pilote de réduction du gaspillage alimentaire via des activités de glanage et de cuisine collective afin de redistribuer des denrées à la population et agir en sécurité alimentaire
- Création d'une stratégie de liaison entre la petite-enfance et le monde scolaire afin de faciliter la transition des enfants lors de cette étape importante de la vie
- Une entente entre le milieu scolaire et le Carrefour jeunesse-emploi, permettant d'identifier les jeunes en situation de décrochage et de leur offrir des services professionnels alternatifs pour les accompagner dans l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie

Le comité citoyen loisirs et culture

La mise sur pied du comité citoyen a pour mission de rassembler des individus qui ont des objectifs communs de mobilisation autour d'enjeux de notre milieu. Cette fois-ci, ce sont les loisirs et la culture qui ont été identifiés par les participants. Dans cette initiative, c'est le citoyen qui est au cœur des actions prises. La démarche Ensemble Développons la Côte encourage la participation citoyenne et agit à titre d'accompagnateur et d'agent facilitateur afin que les projets portés par les citoyens se réalisent.

C'est à vous de jouer! Contactez Lucie, notre chargée de projet à la mobilisation!
mobilisationcdb@gmail.com

Embarquez-vous?

418 440-7378

www.ensembledevelopponslacote.com



ENSEMBLE
Développons la Côte

L'ANCIENNE «BASSE-VILLE» DE SAINT-FERRÉOL

Avant l'agrandissement du Parc du Mont-Sainte-Anne par le ministère du Tourisme en 1975, il existait alors une section de l'avenue Royale qui s'appelait la Basse-Ville de Saint-Ferréol (aussi appelée La Cuvette). Après la Basse-Ville de Québec, il y eut vraiment la Basse-ville de Saint-Ferréol!

Cette basse-ville se situait au fond de ce qui est devenu, pendant plusieurs années, un lac formé par le barrage sur lequel passe actuellement la route 360. (le boulevard les Neiges)

Il y avait à cet endroit, le long de l'avenue Royale, une quinzaine de maisons dont un dépanneur et un petit restaurant.

Les vestiges du pont qui traversait la rivière Jean-Larose sont encore visibles depuis que le lac artificiel a été vidé.

Les photos qui suivent témoignent de ce milieu très vivant à l'époque.



Carte de 1959 produite à partir d'une photo aérienne du ministère des Mines prise en 1952. On y voit la section «Basse-ville» mise en relief.

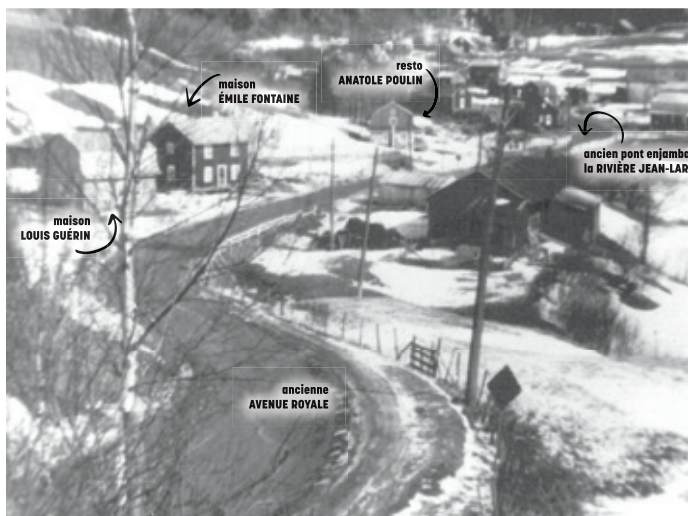


Photo prise à partir du stationnement actuel du MSA, vers l'est. Cette route était le seul accès au village de Saint-Ferréol (à partir du MSA) avant l'ouverture du boulevard les Neiges au début des années 70.



Photo du fond de l'ancien lac artificiel prise en direction du MSA. On y voit le pont de l'époque enjambant la rivière Jean-Larose.



Descente vers la Basse-ville en direction ouest, à partir des hauteurs actuelles du Leg des Pionniers.

Photo prise vers la fin des années 60 avec les pistes d'origine du MSA. Le MSA avait ouvert ses portes aux skieurs le samedi 4 décembre 1965.

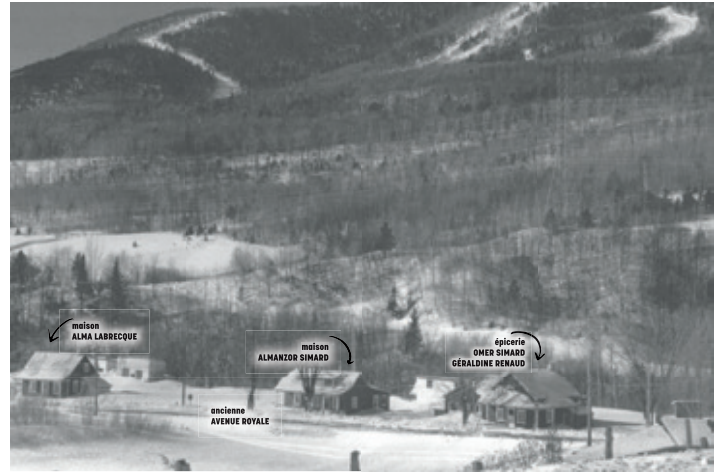
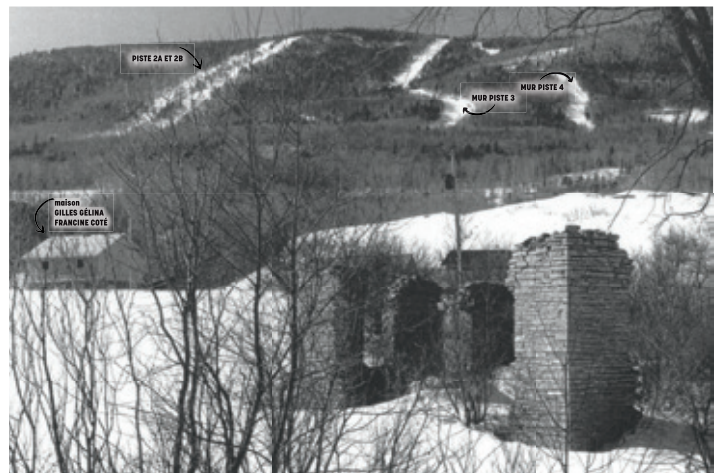


Photo de l'avenue Royale qui remontait du fond de l'ancien lac vers le village de Saint-Ferréol.



Photo des ruines du moulin à farine situé dans la Basse-ville près de la rivière Jean-Larose. Ce moulin avait été construit en 1769. De nombreuses pierres de ce moulin ont servi à la construction de maisons sur la rue du Faubourg.



Sources :
Le Musée du ski du Mont-Sainte-Anne
Le Mont-Sainte-Anne, écrit par François Pichard

Giovanni Gerometta
Émilienne Renaud
Synthèse par : Gilles Ethier, rue du Faubourg



OFFRE D'EMPLOI TEMPS PLEIN

Conseiller(ère) aux renseignements touristiques

(Durée de l'emploi – juin à la mi-octobre 2022)

Vous désirez travailler dans un milieu enrichissant et stimulant? Participez au rayonnement de La Côte-de-Beaupré et de ses richesses touristiques et patrimoniales, de ses paysages et de ses gens chaleureux. Promouvoir la Côte-de-Beaupré, plus qu'un travail: une expérience stimulante!

Admissibilité

Rechercher un emploi à temps plein ou un emploi à temps partiel (21h/semaine) avec possibilité de plus d'heures au besoin. Être disponible de juin à la mi-octobre. Posséder une voiture et un permis de conduire classe 5 valide.

Exigences

Avoir une formation ou une expérience pertinente en tourisme, communication, linguistique, récréologie, marketing ou géographie. Être bilingue. Formation payée offerte. La connaissance de la Côte-de-Beaupré et de la région de Québec peut être un atout. Être autonome, débrouillard, avoir un intérêt pour le service à la clientèle et des aptitudes en communication.

Description des principales tâches

- Fournir de l'information touristique à la clientèle, en personne, par téléphone ou par courriel
- Promouvoir les services et les produits de la Côte-de-Beaupré
- Collaborer à la stratégie de gestion des médias sociaux et Internet
- Être à jour sur l'actualité touristique, les événements en cours et les nouveautés
- Offrir des services de réservation dans les milieux d'hébergement présents sur la Côte-de-Beaupré
- Tenir à jour des statistiques sur les visiteurs et leurs fréquentations
- Toutes autres tâches connexes

Rémunération

À déterminer.

Lieu de travail

Pavillon d'accueil récréotouristique
5572, boulevard Sainte-Anne
Boischatel (Québec) G0A 1H0

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Mme Karine Poulin
Développement Côte-de-Beaupré
30, rue Sainte-Marguerite
Beaupré (Québec) G0A 1E0
Courriel : karine.poulin@developpementcdb.com
Télécopieur : (418) 827-5065

PROGRAMME DE JUMELAGE INTERCULTUREL SUR LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Côte-de-Beaupré (SANA) vous invite à participer à son programme de jumelage interculturel.

En plus de pratiquer le français, le jumelage interculturel permet de briser l'isolement, de développer des liens sociaux et de faire participer la société d'accueil à l'intégration des personnes immigrantes nouvellement arrivées dans la région, par leur engagement personnel. C'est une occasion d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir et d'échanger, dans une atmosphère amicale, sur les cultures, les expériences et les réalités de chacun. Le jumelage se déroule sur une période de six mois à un an. Il existe deux types de jumelage : individuel (duo) ou familial.

Comment participer ?

Complétez le formulaire d'inscription en ligne :

<https://forms.gle/wwew9a7i6mgTsSZ19>

ou communiquez avec Joany, agente de liaison interculturelle du SANA au 418-827-8211, poste 530 ou à joany@cje-appui.qc.ca.

Les jumeaux seront tous joints par courriel ou par téléphone afin de confirmer leur inscription. Les intéressés seront ensuite rencontrés par l'agente et pourront recevoir des informations sur la personne ou la famille désirant un jumelage. Avec l'accord des parties, une première rencontre supervisée sera proposée.



Programme de Jumelage Interculturel Côte-de-Beaupré

Les Services de main-d'œuvre L'APPUI

Avec la participation financière de : Québec

Joany Boily, agente de liaison interculturelle du SANA
Les Services de main-d'œuvre L'APPUI : 216, rue Prévost à Beauport
Tél. : 418 827-8211 p.530 / joany@cje-appui.qc.ca

Préposé.e d'aide à domicile recherché.e

Nous serons toutes et tous des aîné.e.s un jour car vieillir c'est naturel !
Et peut-être que tu auras besoin d'une personne comme toi !

- ✓ Joins-toi à notre équipe
- ✓ Participerez activement au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées ou en perte d'autonomie



Entretien ménager



Assistance à la personne



Répit, présence et surveillance

• Plusieurs postes disponibles

• Jour / Soir / Fin de semaine / Sur appel



Reconnaissance de l'expérience



Allocation de déplacement



Congé mobile



Formation rémunérée



Horaire flexible



Tâches variées



Primes de soir, fin de semaine avantages



Aide Chez-Soi Orléans

418 664-2222

aideorleans.ca



PRÈS DE CHEZ VOUS

INVITATION DU CLUB DE MARCHÉ CÔTE-DE-BEAUPRÉ AUX ACTIVITÉS DE PARTICIPATION 2022



Le club de marche Côte-de-Beaupré invite les résidents à participer à l'événement ParticipACTION 2022, du 1^{er} au 30 juin 2022, pour s'initier à la randonnée pédestre en sentier et se joindre au Club de marche.

Durant l'année, du lundi au vendredi, le club de marche parcourt les beaux sentiers de la Côte-de-Beaupré, selon une programmation hebdomadaire. La marche en groupe permet de bouger, d'acquérir un mode de vie actif, tout en socialisant. Un horaire flexible est offert et permet aux membres de pratiquer des randonnées de niveau facile à intermédiaire, d'une durée de 1 h 30 à 3 heures selon des distances de 5 à 12 km.

Dans le cadre du Mois de ParticipACTION, profitez de formations et d'encadrement (Limite de 15 personnes par groupe).

CALENDRIER DES ACTIVITÉS:

Les 6, 9, 13, 16, 20, 23 juin :

Cours de marche nordique, initiation et perfectionnement, par madame Any Rouleau, Entraîneuse-propriétaire de HÖP! marche nordique.

Endroit : Réserve de Cap Tourmente
(accès journalier 6\$ ou passe annuelle 25\$)

Heure : 8 h 30 à 10 h

Les 7, 10, 14, 17 juin :

Ateliers sur la dynamique du mouvement, par monsieur Pierre Blouin, Kinésiologue.

Endroit : Atelier théorique, Salle à préciser. Exercices pratiques à la Réserve de Cap Tourmente (accès journalier 6\$ ou passe annuelle 25\$)

Heure : 8 h 30 à 9 h 30

Dates à préciser :

Activités de prévention pour les blessures à la marche, par les physiothérapeutes de PCN Côte-de-Beaupré.

Endroit et horaire à préciser

Dates à réserver :

Randonnées en Joëlette, pour les personnes à mobilité réduite, venez découvrir les sentiers en fauteuil tout terrain à double roue. (Consulter notre page Facebook)

POUR PARTICIPER OU RÉSERVER :

Confirmez votre présence par courriel à : clubmarchecotebeaupre@gmail.com, en précisant votre prénom, nom, la date et l'activité choisie et vos numéros de téléphone et de cellulaire.

POUR PLUS D'INFORMATION:

Détails et horaire des activités : <https://www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/>

POUR DEVENIR MEMBRE:

Compléter le formulaire ou contacter le club de marche Côte-de-Beaupré : <http://clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.com/> ou monsieur Luc Legendre au 418 580-2275.

IMPORTANT : Les règles sanitaires émises par la Santé publique du Québec doivent être respectées en tout temps et vous seront rappelées au départ des randonnées.

En cas de pluie les activités seront reportées ou annulées et les personnes inscrites avisées.

Les membres du Club vous attendent !

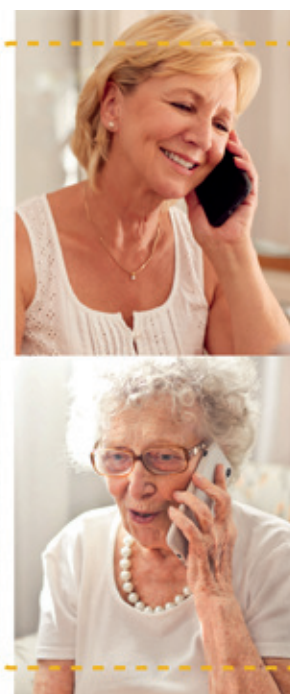
Ma vie *Côte* Un milieu riche pour les personnes aînées!

Le grand
mouvement de
bienveillance

Citoyens de coeur recherchés
pour échanger avec des aînés de la
Côte-de-Beaupré

Contactez-nous
418-827-8780 poste 107

financé par: Québec préparé par: Association Bénévole
Côte-de-Beaupré



PAROISSE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE COMMUNAUTÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES



Chers paroissiens et paroissiennes,

Permettez-nous de vous remercier pour vos généreuses contributions aux différentes églises de notre paroisse de Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France lors de la campagne de capitation en 2021. Votre solidarité nous a permis de continuer à vous offrir de notre mieux les services religieux, dans des édifices bien entretenus, avec un personnel et des bénévoles compétents, généreux et attentionnés malgré une pandémie qui est venue bouleverser considérablement nos vies personnelles, familiales et communautaires.

Nous souhaitons conserver notre personnel et nos édifices afin de pouvoir continuer à bien vous servir et à développer une pastorale de proximité pour notre temps. Cependant, nous devons vous avouer que nos ressources actuelles ne suffisent plus à combler les dépenses. C'est un défi important auquel votre fabrique est confrontée. Et nous savons que cela vous préoccupe autant que nous.

Vous avez reçu par la poste notre lettre vous invitant encore une fois à participer à la campagne de la CAPITATION 2022, sous le thème « Merci de votre don pour la relance ». Nous nous permettons donc de solliciter votre appui pour faire un succès de la présente campagne de capitation et ainsi contribuer à poursuivre ensemble la mission que le Seigneur nous a confiée. De plus, nous osons vous demander d'en faire la promotion auprès des personnes de votre entourage, jeunes et moins jeunes, afin de conserver un patrimoine religieux qui pourra servir à tous, un jour ou l'autre.

Puisse le Seigneur nous aider à maintenir ensemble notre phare allumé spécialement pour guider les générations qui nous succéderont.

À titre indicatif, le montant suggéré par le diocèse de Québec est de 90 \$ par adulte. Il va de soi que toute contribution sera grandement appréciée. N'oubliez pas que votre contribution donne droit à un crédit d'impôt fédéral et provincial selon le montant de votre participation.

Modalités de paiement : Vous pouvez faire un chèque à l'ordre de la « Paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France », nous le faire parvenir par la poste ou le déposer dans la quête lors de la messe du dimanche. Il vous sera aussi possible de payer par virement Interac en contactant Mme Denise Thomassin, secrétaire administrative au 418-827-4020, en après-midi.

Du fond du cœur, un grand MERCI pour votre soutien et votre grande fidélité dans la poursuite de notre mission au milieu des communautés chrétiennes de la Côte-de-Beaupré.

Vos prêtres Jacques, Luc et Jean-Claude,

Les membres de l'assemblée de Fabrique,

Mario Therrien, Château-Richer ; Magella Lavoie, Sainte-Anne, Claudine Paré, Beaufort ; Claude Dubeau, St-Joachim, Jean-Pierre Lévesque, St-Ferréol ; Majella Pichette, St-Tite, Lucien Vézina, président de l'assemblée de Fabrique



BIBLIOTHÈQUE AUX SOURCES

Notre horaire régulier :

Mardi	de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30
Samedi et dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires d'été :

Mercredi	de 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	de 18 h 30 à 20 h 30
Dimanche	de 13 h 30 à 16 h 30

L'horaire d'été débute cette année le 29 juin. Les fêtes du 24 juin et du 1^{er} juillet tombant un vendredi et les deux fins de semaine des 25 et 26 juin et des 2 et 3 juillet étant fériées, la bibliothèque ouvrira les 29 et 30 juin en soirée, puis le 6 juillet en soirée et ainsi de suite, selon l'horaire d'été, jusqu'au mardi 6 septembre alors que l'horaire régulier recommencera à s'appliquer.

RAPPEL Vous pouvez toujours déposer les volumes et CD dont vous avez terminé la lecture dans la chute à livres située tout juste à côté de la porte d'entrée du 33, rue de l'Église, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre, si possible, chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris. Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au 418 826-3540. À noter, cependant, que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

Il n'y a plus de frais de retard. Cependant, nous comptons sur votre collaboration pour respecter les dates de retour annoncées, ceci afin de nous permettre de gérer la collection et de servir le mieux possible les abonnés. De même, nous vous demandons de respecter les dates

de retour indiquées pour les prêts entre bibliothèques, également dans le but de permettre à la bibliothèque prêteuse de gérer sa collection et de bien servir ses abonnés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter!

Livrel Canada

Depuis le 1^{er} avril, Un livrel Canada relie les lecteurs et leurs bibliothèques d'un océan à l'autre avec un club de lecture national et bilingue. L'accès au site est illimité. Le livre à l'honneur cette année est Ligne brisée de Katherine Vermette, Prix littéraire du Gouverneur général du Canada.

Pour joindre le club de lecture, faites le www.facebook.com/groups/587015915117183/

Casque de réalité virtuelle

Le réseau CNCA auquel nous sommes affiliés met en circulation des casques de réalité virtuelle Oculus Quest2. Notre bibliothèque dispose d'un de ces casques que les abonnés pourront emprunter pour consultation sur place seulement. Le prêt du casque se fait comme pour tout autre bien de la bibliothèque à l'aide de la carte d'abonné.

Le casque permet des expériences variées sous différentes formes : réflexion et casse-têtes, visites de musées, voyages, spectacles et films, pratique artistique, récits interactifs avec quête d'objets et énigmes à résoudre.

Venez découvrir cette technologie et vous amuser.

Club de lecture d'été TD

Le club de lecture d'été TD revient cette année!

À VOS MARQUES, PRÊTS, LISEZ!

Joins-toi au club de lecture d'été de ta bibliothèque. C'est gratuit. Il y a deux groupes de jeunes lecteurs : les 0-5 ans et les 6-12 ans.

Inscris-toi samedi le 18 juin, entre 9 h 30 et 11 h 30, à la bibliothèque Aux Sources (33, rue de l'Église). Prix de participation et sac cadeau pour transporter tes livres. Cet été, il y aura un concours de bande dessinée ayant pour thème : Quel est ton héros? On déterminera des gagnants parmi les participants.

Si tu ne peux pas te présenter à la séance d'inscription du 18 juin, il sera toujours possible de t'inscrire aux heures d'ouverture de la bibliothèque cet été.

À bientôt!

Suggestions d'achats de livres Jeunesse

Nous avons des bulletins où les jeunes lecteurs pourront faire des suggestions d'achat de volumes selon leurs passe temps, intérêts et coups de cœur.



SUGGESTIONS DE LECTURE

LITTÉRATURE JEUNESSE

TYNION IV, JAMES :

WYND, Le mystère des ailes

« ... récit d'aventure fantastique haletant doublé d'une quête d'identité particulièrement touchante. À un âge charnière où l'on se questionne beaucoup sur soi et où l'autre peut parfois faire peur, Wynd aborde avec beaucoup de bienveillance et d'espoir le mal-être, l'incompréhension et le manque de confiance qui sont autant d'obstacles pour trouver un certain équilibre. »



KINNEY, JEFF :

Journal d'un dégonflé, t.16 : Un coup de génie

« Greg et le sport, ça fait deux ! Alors après une journée d'olympiades désastreuses au collège, il envisage de mettre fin officiellement à sa carrière sportive. Pourtant, comme sa mère insiste, il accepte à contrecœur de donner une dernière chance au basket. »



DEROUEN, MAXIME :

Un trésor lourd à porter

« À travers l'histoire d'un dragon pas tout à fait ordinaire et d'une petite princesse en cavale, ce conte moderne et initiatique interroge, non sans humour, la notion de richesse. Ce nouveau titre de la collection du Yark et de La Boulangerie des dimanches est aussi lumineux que l'amour !



VALOIS, CHRISTINE :

Milagro

« Véritable roman d'aventures et écologique sur les baleines et la mer ! Dans ce roman, le jeune Americo suit la migration d'une famille de baleines à bosse. À travers ses aventures, il prend conscience de l'urgence de s'occuper de notre planète. Le lecteur embarque à ses côtés à bord du voilier l'Odysée et s'engage dans un voyage fantastique sur l'océan Atlantique.... »



POUR LES ADULTES

GAGNON, AKIM :

Le cigare au bord des lèvres

« Une bouteille de rouge, un cigare, un ordinateur, un écrivain au travail. Il souhaite raconter sa vie et, surtout, publier un livre. Il a vécu une peine d'amour, il est inspiré. Un pur cliché ! C'est sans compter l'extraordinaire talent d'Akim Gagnon pour l'auto-dérision et la mise en scène effrontée et hilarante de lui-même. Ce qui apparaît d'abord comme un bouquet d'anecdotes d'ivrogne révèle un homme aussi émouvant que tonitruant, engagé jusqu'aux tripes dans la vie. Dans Le cigare au bord des lèvres, Akim Gagnon cherche l'amour, l'ivresse, l'argent ou une toilette publique avec la même urgence. »



GRAVELLE, JULIEN :

Le promeneur de chèvres

« Au bout d'un chemin de débardage laissé à l'abandon, quelque part entre les rivières Mistassini et Quasiemsca – aussi bien dire au creux du monde –, Rozie vit seul avec ses chiens. Le lieu lui convient très bien. La solitude aussi. Mais son travail, beaucoup moins. Il doit fabriquer dans son laboratoire clandestin des amphétamines pour le compte d'une bande de trafiquants. Il voudrait bien passer à autre chose. Mais son passé le rattrape. Et il risque de tout perdre... »



MARIAS, JAVIER :

Berta Isla

« Ils étaient si jeunes, quand ils se sont rencontrés, qu'ils ne pouvaient imaginer leur destin. La Madrilène Berta Isla et l'Hispano-Britannique Tomás Nevinston pensaient que leur histoire serait celle de beaucoup de couples de leur époque et de leur condition. Mais il suffit parfois d'une journée - d'une journée quelconque - pour voir sa vie basculer et se retrouver ensuite dans une relation distante, condamnée au secret et à la dissimulation, au faux-semblant... »



VOTRE ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE
VOUS SOUHAITE UN ÉTÉ AGRÉABLE ET DE BELLES LECTURES.
AU PLAISIR DE VOUS VOIR À LA BIBLIOTHÈQUE.

L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES



MARCHÉ PUBLIC

Tous les dimanches de 12 h 30 à 16 h 30
3 juillet au 9 octobre 2022

Cour de l'église (3432, avenue Royale)



CONCOURS D'ŒUVRES D'ART

Ce concours est destiné aux artistes du domaine des arts visuels qui résident de façon permanente sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-Les-Neiges.



La prochaine parution du journal
Le Sommet se fera en septembre 2022.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?
Écrivez-nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca.